

SERVICE DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de Ville

1089, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice (Québec) J5W 1G1
Téléphone / Télécopieur (450) 589-4450 / (450) 589-9647
Marie-Josée Masson, DG Téléphone, bureau fermé (CAUCA) 1 (800) 565-0911
Urgence 911
www.municipalitesaintsulpice.com

Maire

CHAMPAGNE, Michel 760, Chemin du Bord de L'Eau (450) 585-9004 bur. / (450) 589-7287 rés.

Conseillers et responsabilité de dossiers

PRUD'HOMME, Maurice (Culture, histoire et patrimoine, comité des aînés, loisirs, bibliothèque, tourisme) (450) 589-5123
maurice.prud'homme@st-sulpice.com
SPÉNARD, Denys (Travaux publics, eau potable, environnement et agriculture, comité consultatif d'urbanisme, gaz de schiste) (514) 819-2184
denys.spenard@st-sulpice.com
MADOR, Steve (Loisirs, Maison des jeunes, famille, parcs et jeunesse) (450) 589-1797
steve.mador@st-sulpice.com
GOULET, Julie (Bibliothèque, Maison des jeunes, famille, parcs et jeunesse) (438) 828-0312
julie.goulet@st-sulpice.com
IMBAULT, Pierre (Environnement et agriculture, histoire et patrimoine, comité consultatif d'urbanisme, gaz de schiste, tourisme) (450) 589-9997
pierre.imbault@st-sulpice.com

Assemblée du Conseil : Les séances du conseil ont lieu selon l'horaire au calendrier établi en décembre de chaque année, à 19h00, à la mairie, incluant 2 périodes de questions.

Heures d'ouverture des bureaux administratifs : *Horaire estival*

Du lundi au jeudi (sauf Fête Légale) de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h à 12h

HEURES BIBLIOTHÈQUE (sauf jours fériés): mardi : 9h00 à 16h30 et 18h00 à 20h00, mercredi et jeudi : 11h30 à 16h30 et 18h00 à 20h00, samedi : 9h00 à 12h00

SERVICE DE POLICE :

Appel non urgent

(450) 470-3600 "0"

SERVICES D'URGENCE :

911

CONTRÔLE ANIMALIER :

Centre de dressage unique

(450) 588-2493

ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

(450) 589-9999

Liste des organismes

A.P.A.L.	Claude Généreux	(514) 260-3661
Asso. des pompiers volontaires	Sébastien Gagné	(514) 894-8855
Avenue Justice Alternative	Directrice Générale	(450) 581-1459
Bibliothèque Municipale	Julie Parent	(450) 589-7816
Cercle de Fermières	Monique Pilon	(450) 588-4715
Chevaliers de Colomb	Gilles Decelles	(514) 617-7227
Chorale de Saint-Sulpice	Frère Arthur Barette	(450) 589-3530
Club de L'Amitié (3 ^e Âge)	Madame Soulard	(450) 589-6338
Comité de jumelage	Pierrette Girard Leblanc	(450) 589-3909
Fabrique (presbytère)	André St-Jean	(450) 589-4837
Fin à la faim	Dianne Parizeault	(450) 654-3871
G.C.A.C. UNITÉ 3 (Garde Côtière Aux. Can.)	Michel Deschênes	(450) 589-7863
La Popote du Portage	Michel Turgeon	(450) 589-4438
Maison des Jeunes	Coordonnatrice	(450) 589-1264
RANCA (Regroupement aidants naturels)	Caroline Vadeboncoeur	(450) 657-0514
Service des Loisirs	Léo Chaussé	(450) 589-5106/3420
Société Saint-Vincent-de-Paul	Lise Lefebvre Breton	(514) 588-8910

L'INFORMATIONS

MUNICIPAL



MESSAGE DU MAIRE

Une nouvelle ressource est offerte dès maintenant à tous nos citoyens...le service 211. Pour tout besoin autre que le 911 (urgence), composez 211 de 8 Hres à 18 Hres tous les jours et quelqu'un vous dirigera vers une ressource qui répondra à votre besoin. Vous pouvez aussi aller sur internet, composer « w211qc.ca », 24 Hres par jour, et vous pourrez choisir une des centaines de ressources qui peut répondre à votre besoin.

La MRC de L'Assomption est la première au Québec à implanter ce service (seuls Montréal, Québec et Laval l'ont) et je suis persuadé que toute personne jeune, adulte et aîné y trouvera une aide précieuse et essentielle. Profitons s'en!

MÉGAS VENTE DE GARAGE DANS LE DÔME

Samedi le 20 Mai de 7 Hres à 17 Hres dans le DÔME au Centre Communautaire

Tables à louer : 15\$ chacune

Location des tables à la mairie au 450-589-4450

Beau temps mauvais temps car l'activité est à l'intérieur

Restauration sur place

Bienvenue à tous

N.B. Il y aura aussi un kiosque pour les inscriptions au camp de jour ÉTÉ 2017

HONNEUR AU MÉRITE

Les 3 citoyens suivants ont reçu la médaille du Lt-Gouverneur du Québec pour leur action bénévole remarquable dans la communauté :

M. Claude Breton : médaille d'argent

M. Clément Couture : médaille d'argent

Mme Kim Gosselin, étudiante : médaille de bronze

La remise à eu lieu samedi le 25 mars dernier en présence du Lt-Gouverneur et de nombreux parents et amis.

HÔTEL DE VILLE – NOUVEL HORAIRE ESTIVAL

À compter du lundi 15 mai 2017 l'Hôtel de Ville aura un nouvel horaire soit

Du lundi au jeudi **de 8h15 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h.**

En tout temps pour tout problème urgent relevant des travaux publics vous pouvez en tout temps communiquer au **1-800-565-0911** et un responsable sera immédiatement contacté.

PLAN D'ACTION FAMILLES-AÎNÉS

Après toutes les consultations (sondages et rencontre d'aînés) le comité se penche maintenant sur l'élaboration du PLAN d'action à partir des données statistique sur les composantes municipales et tout ce que les 176 répondants aux sondages et rencontre ont formulé par écrit, verbalement ou via internet.

MERCI à tous les citoyens qui ont collaboré activement et les prix de participation ainsi que le PLAN d'action vous seront dévoilés ultérieurement.

CAMP DE JOUR DU SERVICE DES LOISIRS SAINT-SULPICE

Le service de garde estival pour les enfants de 5 à 15 ans sera offert cet été du 26 juin au 25 août 2017 de 6h30 à 18h00. Les inscriptions auront lieu le 20 mai entre 8h30 à 11h30 et se feront conjointement avec la vente de garage à l'intérieur du méga dôme situé au centre communautaire Léo Chaussé.

Un feuillet descriptif est disponible sur le site internet de la ville et vous sera également envoyé par la poste au début du mois de mai.

FIN À LA FAIM

Fin à la faim est une banque alimentaire qui œuvre pour les gens dans le besoin, de la région de Lanaudière depuis presque 23 ans. De plus en plus de familles de St-Sulpice connaissent notre organisme et le fréquentent régulièrement. Notre centre de distribution est situé au 165 rue Ste-Marie à Charlemagne. Nous sommes ouverts tous les jeudis à partir de 8h30 jusqu'à 15h30. Les gens intéressés à venir chercher de la nourriture peuvent s'informer au 450-654-3871. Il nous fera plaisir de vous donner plus amples informations.

Nous sommes bien conscients que cela est difficile de prendre la décision de se faire aider. Mais soyez assurés que nos bénévoles vous accueilleront avec le plus grand respect.

Nous profitons de cette occasion pour remercier la municipalité de reconnaître Fin à la faim... comme organisme qui travaille pour le bien des citoyens de St-Sulpice.

CERCLE DE FERMIÈRES

La prochaine réunion du Cercle de Fermières Saint-Sulpice est le lundi, 8 mai prochain. La réunion se tiendra au deuxième étage de l'Hôtel de Ville à Saint-Sulpice dès 19h00.

Les ateliers du mercredi se tiennent de 9h00 à 12h00 toujours au deuxième étage de l'Hôtel de Ville.

Comme à chaque année, des élections auront lieu en juin prochain.

Venez visiter notre page Facebook.

Si vous désirez devenir membre ou en connaître plus sur les différentes activités à venir, comme la vente de garage, l'Expo-Vente,... vous pouvez communiquer avec Monique Pilon au [\(450\) 588-4715](tel:450-588-4715).

VISITE AU CENTRE DE TRI GRATUITE LES 22 MAI ET 30 JUIN

Voici les deux dates retenues pour les premières visites à notre centre de tri : TRICENTRIS. Il est toujours temps de vous inscrire en faisant parvenir votre courriel à pierre.imbault@st-sulpice.com

JARDINS COMMUNAUTAIRES

Il est encore temps de vous inscrire. Nous vous donnerons plus de détails lors de la prochaine parution. SVP, faire parvenir votre inscription : pierre.imbault@st-sulpice.com

MAISON DES JEUNES

L'été s'en vient et la Maison des jeunes de Saint-Sulpice offre une panoplie d'activités et de sorties gratuites aux jeunes de 12 à 17 ans. Pour plus d'information n'hésitez pas à nous appeler au **450-589-1264** ou à nous écrire sur notre page Facebook : Maison des jeunes Le Rivage de Saint-Sulpice.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Saint-Sulpice fête ses 35 ans le 1^{er} mai prochain. Merci à tous les bénévoles qui ont travaillé pendant toutes ces années. Sans eux, la bibliothèque ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui!

L'Heure du conte pour les enfants de 3 à 6 ans se déroulera le 2 mai et 6 juin à 18h30 dans la salle polyvalente de la bibliothèque. Pour connaître les autres dates, vous pouvez consulter l'horaire au 450-589-7816

La boîte à livres extérieure sera de retour au début mai sur le Chemin Bord-de-l'Eau. Nous demandons la collaboration des utilisateurs de ne pas mettre des livres usagés dans cette boîte.

Le concept : JE PRENDS UN LIVRE ET JE PEUX EN DÉPOSER UN SEUL

Titre : Le Stress... Qu'est-ce que j'en fais? : Monsieur Blanchard, dans le cadre du 15 ième anniversaire du regroupement des aidants naturels, va échanger avec les gens sur la réalité, les besoins et les ressources pour ces personnes qui ont tant à donner. Gratuit!

Inauguration du coin BIBLIO-AIDANTS : Samedi 6 mai après la conférence de M. Blanchard. Nous ferons le dévoilement de l'espace alloué pour des livres qui renseignent les proches aidants sur des sujets auxquels ils sont confrontés.

Concours de photographe amateur. Le sujet cette année est les fleurs. La photo doit être prise au Québec en 2017. Une seule photo par personne. Vous devez envoyer votre photo à l'adresse suivante : julieparent.bibliotheque@hotmail.ca Le règlement est disponible à la bibliothèque pour plus d'informations.

LICENCES 2017 POUR CHIENS ET RÈGLEMENTATION

Nous vous rappelons qu'en vertu du règlement municipal 211, il est **obligatoire** de détenir une licence pour chaque chien que vous possédez. Nous vous invitons donc, à vous les procurer à l'Hôtel de ville, située au 1089 rue Notre-Dame. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi **de 8h15 à 12h et de 13h à 17h** et **le vendredi de 8h à 12h**. Le paiement peut s'effectuer en argent comptant ou par chèque payable à l'ordre de la Paroisse de Saint-Sulpice. Le coût est de 25.00\$ par licence et gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus sur présentation d'une pièce d'identité.

Nous voulons aussi vous rappeler qu'un chien doit toujours être tenu en laisse même sur les terrains privés si ce dernier n'est pas à l'intérieur d'un espace clôturé permettant de contenir le chien.

Il est obligatoire pour chaque propriétaire de chien de se conformer au règlement. En cas d'infraction, un constat sera émis avec une amende minimale de 50 \$, plus les frais selon le tarif judiciaire en vigueur.

COLPORTEURS

Suite à certaines plaintes survenues, nous désirons vous rappeler que toute forme de sollicitation à domicile est interdite sur tout le territoire de la municipalité. Si un colporteur ou un vendeur se présente à votre domicile, vous devez communiquer immédiatement avec le service de police au numéro 450-470-3600 qui s'occupera de faire respecter la réglementation.